

Grille d'évaluation de l'entretien professionnel APRA mise à la disposition des jurés ©

1 Éliminé	Le candidat est incapable de démontrer ses compétences professionnelles aux jurés. Incohérent, dit n'importe quoi, graves lacunes sur ses connaissances, présente des fautes majeures, exprime de la mauvaise foi. L'entretien n'a pas pu se réaliser car le candidat est incapable de s'entretenir dans un échange de professionnel à professionnel.
2 Ajourné	Le candidat s'entretient avec les jurés avec hésitation, cherche ses mots, demeure très superficiel, ne maîtrise pas ses connaissances, ne maîtrise pas le vocabulaire professionnel, se trouve déstabilisé par les jurés, exprime de la mauvaise foi. L'entretien n'est pas de qualité car le candidat ne maîtrise pas assez ses connaissances.
3 Admis	Le candidat s'entretient avec les jurés avec hésitation, en cherchant ses mots mais sans erreur de connaissances et sans être déstabilisé par les jurés. Le vocabulaire professionnel n'est pas totalement maîtrisé. L'entretien est de qualité moyenne car le candidat présente des lacunes.
4 Admis	Le candidat s'entretient avec les jurés sans hésitation, de manière fluide, en maîtrisant ses connaissances. L'entretien est de qualité car le candidat fait preuve d'un vrai échange de professionnel à professionnel de manière efficace et pertinent.
5 Admis	L'entretien est de grande qualité car le candidat maîtrise parfaitement ses connaissances et fait preuve d'une grande expérience.